



Propositions pour assurer le développement
de l'industrie du ski au québec

Mémoire Consultations prébudgétaires 2026-2027

À l'intention du ministère des Finances du Québec
5 février 2026

Table des matières

Sommaire exécutif	3
Mise en contexte	5
1. Le tourisme, l'économie et l'apport de l'industrie du ski	7
1.1 Performance de l'industrie touristique au Canada et au Québec	7
1.2 Performance de l'industrie du ski au Québec	7
1.3 Contribution aux régions du Québec	9
1.4 Contribution au bien-être et au mode de vie	9
2. L'Association des stations de ski du Québec	11
3. Les défis de l'industrie	12
3.1 Vulnérabilité aux changements climatiques	12
3.2 Nécessité d'investissements importants en capitalisation	13
3.3 Enjeux d'approvisionnement électrique et de conditions de service	13
4. Mesures proposées	15
4.1 Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT)	15
4.2 Fiscalité	17
4.3 Approvisionnement électrique	18
5. Bénéfices	19
6. Conclusion	20



Sommaire exécutif

OBJET

Le présent mémoire est présenté au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027. Il a pour but d'assurer la compétitivité, la résilience climatique et la vitalité régionale de l'industrie du ski au Québec par des ajustements ciblés aux outils financiers, fiscaux et énergétiques.

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Le tourisme génère 18,1 G\$ de recettes annuelles au Québec et représente 4,8% du PIB.
- L'industrie du ski alpin contribue à 6,4 % du PIB touristique, avec 866 M\$ en retombées économiques annuelles.
- L'enquête Propulso démontre que les dépenses générées, hors stations de ski, pour la période du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025 atteignent 1,108,880,384 \$ dans les commerces visités avant, ou après une sortie en ski.¹
- Plus de 100 municipalités dépendent directement des retombées du ski, particulièrement dans les Laurentides, les Cantons-de-l'Est et Québec-Charlevoix.

PERFORMANCE RÉCENTE

- Saison 2024-2025 : 6,3 M de jours-ski, 425 M\$ de revenus (+6 %).
- 21,7 % de la clientèle provient de l'extérieur du Québec (apport d'argent neuf).
- 90 % des stations privées demeurent rentables malgré la hausse significative des coûts d'exploitation et un contexte climatique contraignant.

ENJEUX CRITIQUES

1.1 Changements climatiques

- Saison hivernale raccourcie, volatilité accrue, coûts additionnels d'entretien et besoins accrus en fabrication de neige.

1.2 Sous-capitalisation structurelle

- Besoins d'investissements majeurs : 250 M\$ projetés sur 2025-2027 pour modernisation, diversification et adaptation aux changements climatiques.

1.3 Approvisionnement électrique inadaptée à la nouvelle réalité des changements climatiques

- L'électricité représente jusqu'à 21 % des coûts d'exploitation.
- Tarification fondée sur des appels de puissance courts pénalisant une industrie hautement saisonnière.
- Absence totale de prévisibilité dans un contexte de besoins accrus en fabrication de neige pour le démarrage de la saison.
- Capacité limitée à investir dans l'efficacité énergétique malgré des gains potentiels de plus de 30 % découlant d'investissements..

1 Propulso 2025, Données de fréquentation et indicateurs géolocalisés

MESURES PROPOSÉES (CIBLÉES ET STRUCTURANTES)

1. PADAT – Bonification et adaptation sectorielle

- Guichet unique coordonné par Investissement Québec – PADAT.
- Plafond d'aide porté à 10 M\$ par projet.
- Financement jusqu'à 80 % des coûts admissibles pour les organismes à but lucratif (OBL).
- Moratoires prolongés de versements (36 mois).
- Amortissement des prêts sur une période allant jusqu'à 25 ans.
- Prêts avec portion pardonnable jusqu'à 30 %, assortis d'indicateur de performance.
- Moratoires de remboursement de capital prolongés (36 mois) et remboursements saisonniers.
- Réduction à 0% de l'apport minimal de sources privées pour des entreprises à faible capitalisation.
- Reconnaissance des travaux de mise à niveau, notamment des systèmes d'enneigement.
- Bonification des dépenses admissibles pour tenir compte de la stratégie de croissance, notamment pour des mesures d'aménagement du territoire.
- Taux d'intérêt réduit, inférieur au taux obligataire du Gouvernement du Québec (ex. : Taux directeur de la Banque du Canada).
- Bonification pour projets à retombées collectives et régionales.

2. Fiscalité

- Permettre un amortissement accéléré (50 %) pour actifs liés à l'adaptation climatique et à l'innovation.
- Rendre admissible l'équipement d'enneigement mécanique aux crédits d'impôt à l'innovation, ou à tout programme équivalent favorisant l'investissement technologique.

3. Électricité

Mandater Hydro-Québec, en collaboration avec les ministères concernés, afin de mettre en œuvre des mesures ciblées pour adapter l'approvisionnement électrique aux réalités climatiques et opérationnelles des stations de ski, tout en soutenant la stabilité du réseau et l'économie régionale.

- Révision des modalités entourant l'application de la pénalité hivernale (PFM) pour mieux refléter la consommation réelle des stations de ski, incluant un report conditionnel au 1er janvier du début de la période hivernale de tarification d'Hydro Québec.
- Modernisation des méthodes de facturation pour intégrer les nouvelles technologies de mesurage.
- Adaptation du programme de gestion de la puissance aux réalités opérationnelles des stations de ski.

RETOMBÉES ATTENDUES POUR LE QUÉBEC

- Accélération des investissements touristiques structurants.
- Amélioration de la résilience climatique et financière du secteur.
- Renforcement de la compétitivité internationale du tourisme hivernal.
- Création et maintien d'emplois en région.
- Contribution directe aux objectifs de la Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030.



Mise en contexte

Le présent mémoire est présenté au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027.

Selon les dernières données disponibles², le Québec a accueilli 65,5 millions de visiteurs en 2024, dont 9,4 millions de touristes provenant de l'extérieur du Québec, générant des recettes touristiques de 18,1 milliards de dollars en 2024.

L'industrie touristique québécoise comptait, en 2024, 23 845 entreprises associées à ce secteur de l'économie, avec près de 418 000 emplois reliés à ce secteur.³

La moyenne de la part des secteurs associés au tourisme dans le PIB du Québec pour les années 2012 à 2022 se situait à 4,8 % avec 21,53 milliards de dollars.⁴

L'industrie touristique apporte donc une contribution importante à l'économie du Québec.

Présentes dans 15 régions à l'extérieur du Montréal métropolitain, les stations de ski contribuent de façon significative à l'attractivité de la saison hivernale, structurent les pôles touristiques et engendrent des retombées économiques, sociales et communautaires majeures. De plus, leur présence dans les régions favorise l'implantation de projets de constructions hôtelières, de résidences de villégiature et d'implantation de commerces à proximité des stations, ce qui contribue à l'accroissement des recettes fiscales des municipalités où elles sont en activité.

Leur rôle moteur s'avère essentiel pour dynamiser l'économie régionale et soutenir la vitalité des collectivités. À ce titre, une enquête réalisée grâce aux données de la firme Propulso démontre que les dépenses générées, hors stations de ski, pour la période du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025 atteignent 1,108,880,384 \$ dans les commerces visités avant ou après une sortie en ski.⁵

Pour maintenir leur efficacité et leur compétitivité, les stations de ski doivent moderniser leurs équipements afin de faire face aux changements climatiques, notamment en améliorant la fabrication et l'entretien de la neige afin de débiter la saison le plus tôt possible et maintenir le niveau de qualité tout au long de la saison.

Aussi, elles doivent moderniser leurs infrastructures d'accueil et ajouter de nouvelles activités afin de diversifier leurs sources de revenus, d'atteindre une opération annuelle, de maintenir la qualité et de demeurer attractives pour combler les besoins en main-d'œuvre.

Cela dit, les stations de ski font face à des défis importants en matière d'immobilisation ainsi que des coûts énergétiques.

2 Gouvernement du Québec, Études et statistiques en tourisme, Performance annuelle de l'industrie touristique, Performance du Québec en 2024.

3 Gouvernement du Québec, Études et statistiques en tourisme, Performance annuelle de l'industrie touristique, Emplois et entreprises.

4 Gouvernement du Québec, Tableau de bord du produit intérieur brut (PIB) des secteurs associés au tourisme.

5 Propulso 2025. Données de fréquentation et indicateurs géolocalisés.

Mise en contexte

C'est dans cette optique que l'accès à des programmes d'aide financière et la mise en place de mesures spécifiques en matière d'accès à l'électricité revêtent une importance primordiale pour assurer le maintien et le développement des stations de ski du Québec.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030, l'ASSQ soumet un ensemble cohérent de propositions visant à :

- Accélérer l'investissement dans les infrastructures touristiques structurantes.
- Améliorer la résilience climatique de l'industrie.
- Réduire les obstacles financiers à la réalisation de projets.
- Stimuler l'innovation, la durabilité et la performance globale des entreprises.
- Assurer la vitalité touristique et économique des régions du Québec.



1. Le tourisme, l'économie et l'apport de l'industrie du ski

Le tourisme représente une part importante de l'activité économique mondiale.

1.1 Performance de l'industrie touristique au Canada et au Québec

Pour le Canada, selon les dernières données disponibles, ONU Tourisme estimait le nombre d'arrivées à 19,9 millions de personnes en 2024 pour des recettes de 51,4 milliards de dollars US.⁶

En ce qui a trait à la performance touristique du Québec, selon les dernières données disponibles, 65,5 millions de visiteurs ont voyagé au Québec en 2024, générant des recettes touristiques de 18,1 milliards de dollars canadiens.⁷

1.2 Performance de l'industrie du ski au Québec

Au Québec, l'industrie du ski constitue un important secteur pour l'apport de visiteurs et de revenus.

L'industrie du ski alpin au Québec occupe une place majeure dans le développement régional et le tourisme et contribue de manière significative à l'économie des régions, avec 6,4 % du PIB touristique et 866 millions de dollars en retombées économiques pour l'année 2019.⁸

Pour le dernier exercice 2024-2025, les stations de ski du Québec ont accueilli 6,3 millions de jours-ski, ce qui représente une hausse de 5,5 % par rapport à 2023-2024, pour un volume d'affaires de 425 M\$, soit une progression de 6 % par rapport à l'année précédente.⁹

Il est important de noter qu'au cours de la saison 2024-2025, la clientèle en provenance de l'extérieur du Québec représentait 21,7 % de l'achalandage. Ces visiteurs de l'extérieur consomment également de l'hébergement, des repas et d'autres activités lors de leur visite, contribuant ainsi aux recettes touristiques provenant de la clientèle hors-Québec. Les données recueillies par la firme Propulso estimant les dépenses hors stations de ski à l'hiver 2024-2025 affichent des dépenses hors station de ski de plus de 62,170 M \$¹⁰ des skieurs canadiens de l'extérieur du Québec.

Malgré des conditions exigeantes, l'industrie affiche une performance robuste, 90 % des stations privées ayant dégagé encore des flux d'exploitation positifs, démontrant la résilience du secteur. L'année 2024-2025 se caractérise globalement par une augmentation de la fréquentation, une hausse supérieure des revenus en raison d'une tarification moyenne en hausse et d'une diversification de revenus.¹¹

6 ONU Tourisme, Tableau de bord des données

7 Gouvernement du Québec, Performance de l'industrie touristique, Performance du Québec en 2024.

8 Raymond Chabot Grant Thornton, Étude des retombées économiques des stations de ski du Québec, 2021.

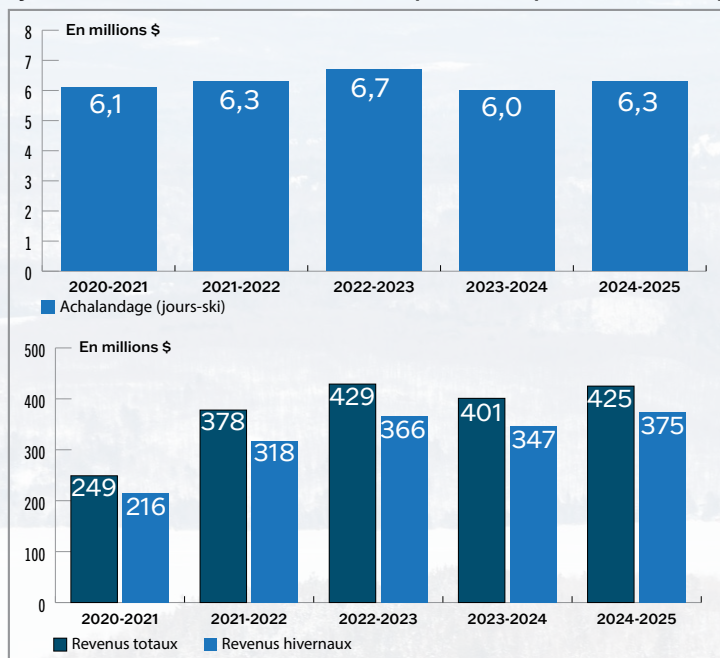
9 Association des stations de ski du Québec, Étude économique et financière des stations de ski du Québec, 2024-2025, déc. 2025.

10 Idem.

11 Idem.

PERFORMANCE GLOBALE

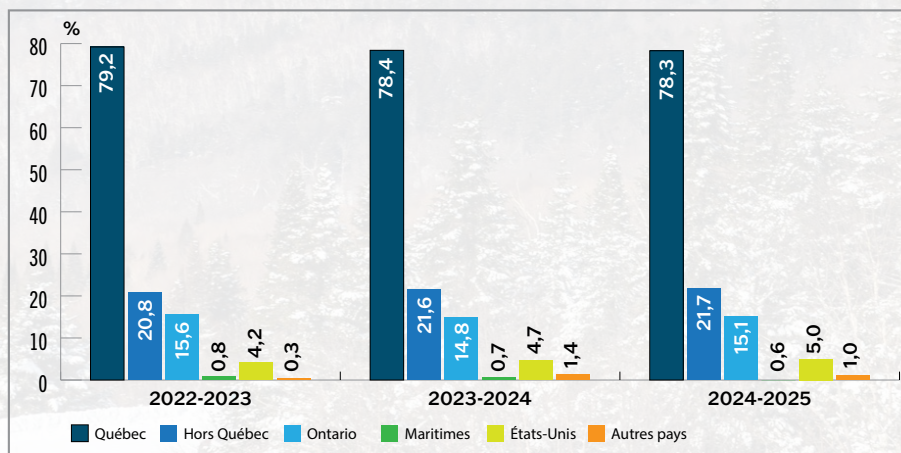
Synthèse de certains indicateurs économiques des cinq dernières saisons pour les stations de ski



Source : ASSQ, Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2024-2025

Plus de 20 % de la clientèle des stations de ski en hiver provient de l'extérieur du Québec, contribuant ainsi à l'apport d'argent neuf au Québec.

Provenance de la clientèle hivernale – 2022 à 2025



Source : ASSQ, Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2024-2025

On remarquera que le nombre de visiteurs des États-Unis n'a pas subi de baisse au cours de la dernière saison, malgré le contexte de guerre tarifaire.

Comme on peut s'en douter, la principale saison d'exploitation pour les stations de ski du Québec est l'hiver, laquelle représente 88 % des revenus annuels des stations.

Répartition des revenus par activité – saison 2024-2025

Répartition / Revenus/pourcentage	Billetterie de ski	Autres revenus hiver	Revenus été-automne	Total
Revenus (en milliers)	249 106 \$	126 116 \$	49 780 \$	435 003 \$
Pourcentage	58 %	30 %	12 %	100 %

Source : ASSQ, Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2024-2025

Répartition des revenus selon les périodes de la saison

En saison hivernale, les principales périodes de revenus sont la période des Fêtes, les mois de janvier et février et les relâches scolaires.

Répartition de l'achalandage hivernal selon les diverses périodes 2022 à 2025

Périodes / saisons	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Début de saison	4 %	6,6 %	3,7 %
Période des Fêtes	12,1 %	11,7 %	15,9 %
Janvier - Février	40,7 %	43,8 %	39,5 %
Relâche scolaire	33,5 %	28,6 %	31,8 %
Fin de saison	9,7 %	9,3 %	9,1 %

Source : ASSQ, Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2024-2025

On remarque que la température a une importance dans la fluctuation de l'achalandage.

1.3 Contribution aux régions du Québec

Les stations de ski du Québec occupent une place centrale dans le secteur touristique et contribuent de façon significative à l'activité de la saison hivernale. Elles structurent les pôles récréotouristiques et engendrent des retombées économiques, sociales et communautaires majeures. Plus de 100 municipalités bénéficient des retombées économiques générées par l'industrie du ski.

1.4 Contribution au bien-être et au mode de vie

Avec 1,6 million de Québécois qui s'y adonnent, le ski est de loin l'activité extérieure hivernale la plus prisée au Québec. La pratique des sports de glisse favorise les sorties en saison hivernale, l'accès à des installations en pleine nature et à l'air vivifiant de l'hiver.

La pratique des sports de glisse demeure accessible pour l'ensemble des Québécois. Malgré une perception de tarifs élevés pour les billets donnant accès aux domaines skiables, le Québec demeure la province où les sports de glisse demeurent les plus abordables avec un tarif journalier moyen pour une journée complète - adulte de fin de semaine (le prix vendu le plus élevé en station) de 58,07 \$ en 2024-2025.

Plusieurs familles optent pour le ski comme activité familiale hivernale. Celle-ci favorise le rapprochement au sein de la famille qui se retrouve pour passer de bons moments à l'extérieur, tout en maintenant la forme et la santé des adeptes. Par ailleurs, plus de 9 000 nouveaux skieurs et planchistes ont profité du forfait [Ma Première Fois](#) (29,95 \$ plus taxes) pour découvrir les sports de glisse lors de la saison 2024-2025.

Enfin, la pratique de cette activité extérieure contribue pour les jeunes à l'éloignement des écrans, leur attention étant entièrement mobilisée par la pratique du sport et le plaisir qui en découle. L'attractivité des centres de ski se mesure également par la fréquentation du milieu scolaire. En effet, près de 10 % des ventes de billets sont attribuées aux sorties scolaires avec quelque 250 000 élèves québécois qui fréquentent les pistes de ski annuellement.



2. L'Association des stations de ski du Québec

Fondée en 1979, soit depuis bientôt 50 ans, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) regroupe 72 stations de ski réparties dans 16 régions touristiques du Québec.

MISSION

L'ASSQ représente 72 des 73 stations de ski en activité au Québec. Elle a pour mission de représenter, d'accompagner et de défendre les intérêts des stations membres, de favoriser la pratique du ski alpin, d'améliorer l'expérience client ainsi que la performance et la pérennité des stations. Dans un contexte de changements climatiques, notre raison d'être prend une responsabilité additionnelle d'accompagner l'industrie et le public dans l'évolution des stations et de l'offre d'activités en montagne.

VALEURS / PROGRAMMES

L'Association privilégie le partage des connaissances, la coopération, la solidarité et l'effort concerté au sein de ses membres. La promotion de la santé et de saines habitudes de vie constitue l'une des valeurs de l'Association. C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place plusieurs mesures afin d'en favoriser l'accès et de faciliter l'apprentissage, dont certaines sont offertes gratuitement ou à très faible coût, de manière à toucher l'ensemble de la population.

Les décisions et actions de l'ASSQ témoignent de la volonté de ses membres d'innover et d'exceller dans le respect des meilleures pratiques de gestion.

Enfin, les stations membres de l'ASSQ sont engagées dans une transition mondiale vers une économie bas carbone. Elles adoptent des pratiques responsables, usent d'innovativité pour réduire l'utilisation des ressources et promeuvent la mobilité durable. L'Association des stations de ski du Québec a adopté une Charte en développement durable afin de concrétiser cette vision, faisant des stations de ski des contributrices au bien-être, à la durabilité et à la prospérité des communautés.



3. Les défis de l'industrie

Comme il a été mentionné précédemment, 88 % des revenus des stations de ski sont réalisés en saison hivernale. Depuis plusieurs années, les stations ont commencé à implanter des activités pour diversifier leurs sources de revenus et attirer des visiteurs durant les autres saisons. C'est ainsi que l'on a vu apparaître des parcours de vélo de montagne, des sentiers de randonnée pédestre ou de course en forêt, des parcours de tyroliennes ainsi que des campings.

La majorité des stations ont investi et continuent d'investir dans le développement d'autres activités afin d'assurer une opération annuelle de leur entreprise. Cette approche permet d'accroître la rentabilité et de maintenir une main d'œuvre à l'année, assurant ainsi une pérennité dans l'organisation.

3.1 Vulnérabilité aux changements climatiques

Par ailleurs, les changements climatiques que l'on connaît ont pour effet de raccourcir la période d'exploitation hivernale des stations de ski. Aussi, les soubresauts de température en cours de saison affectent les opérations, ce qui fait en sorte de réduire le nombre de jours d'activités tout en engendrant des coûts supplémentaires pour maintenir le terrain praticable pour les skieurs.

Dans un contexte global marqué par les changements climatiques et la hausse des températures moyennes, les impacts observés au Québec et sur le système de ski alpin vont s'accroître, quelle que soit l'importance des émissions de GES au cours des prochaines années. D'autant plus que le réchauffement passé et futur au Canada est, en moyenne, environ le double de l'ampleur du réchauffement mondial (Bush et Lemmen, 2019).

En effet, pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris, visant à limiter la hausse de la température mondiale nettement en dessous de 2 °C, et de préférence 1,5 °C, la hausse des températures dans le sud du Québec, notamment, devrait se stabiliser à 3 °C pour la période de 2050-2100.

Cependant, les engagements mondiaux actuels en matière de réduction d'émissions de GES nous positionnent sur une trajectoire avec une hausse moyenne de 3 °C à l'échelle mondiale d'ici 2100, soit 5 °C pour le sud du Québec (GEA, 2024). Il est donc inévitable pour les stations de ski alpin, comme pour tous les secteurs de l'économie, de mieux comprendre les vulnérabilités et de s'adapter face aux changements climatiques.¹²

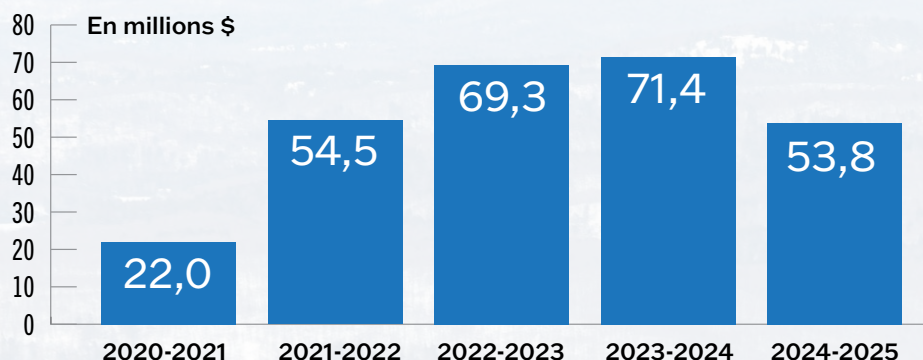
L'industrie du ski doit poursuivre son adaptation aux changements climatiques tout en trouvant des solutions durables aux enjeux d'accessibilité au financement.

¹² Ouranos, Diagnostic de vulnérabilité du système ski alpin face aux changements climatiques, Juin 2024.

3.2 Nécessité d'investissements importants en capitalisation

Au cours des cinq dernières années, les stations de ski du Québec ont investi 271 M\$ en immobilisations.

Investissements en immobilisations au des cinq dernières saisons



Source : ASSQ, Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2024-202

La répartition des investissements en 2024-2025 montre un changement d'orientation. La part consacrée aux bâtiments et aux équipements hivernaux correspond à 31 % du total investi. Les investissements liés à l'enneigement atteignent 6,5 M\$ et représentent 12 % du total des investissements. Tout en étant identique à l'année précédente (2023-2024), cette proportion demeure la plus faible depuis 2018-2019.¹³

Pour les deux prochaines saisons, 48 stations, soit les deux tiers des membres de l'ASSQ, déclarent prévoir des investissements. Les montants projetés atteindraient près de 135 M\$ en 2025-2026, dont 54,5 M\$ uniquement pour la mise à niveau de leur système d'enneigement, ce qui constitue un rattrapage important après une année (2024-2025) relativement faible en investissements. Pour la saison 2026-2027, les stations anticipent des investissements de l'ordre de 115 M\$, ce qui confirme un cycle d'investissement soutenu après une année de ralentissement.¹⁴

Les investissements sont donc primordiaux pour le maintien et la croissance de l'industrie du ski. Pour que ceux-ci se concrétisent, il devient crucial d'améliorer l'accès au financement pour l'industrie et d'adapter les périodes d'amortissement dans les programmes gouvernementaux qui reflètent adéquatement la durée de vie des infrastructures stratégiques des stations.

3.3 Enjeux d'approvisionnement électrique et de conditions de service

L'électricité constitue un enjeu stratégique majeur pour les stations de ski, représentant entre 17,5 % et 21,3 % de leurs coûts d'exploitation, soit le principal poste de dépense après la main-d'œuvre. La fabrication de neige et l'exploitation des remontées mécaniques concentrent près de 80 % de cette consommation énergétique.

¹³ ASSQ, Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2024-2025.

¹⁴ Idem.

Les changements climatiques complexifient la période d'enneigement et obligent les stations à moderniser leurs infrastructures par l'automatisation et l'intégration de solutions d'intelligence artificielle afin d'optimiser la production de neige en fonction des conditions météorologiques, de l'achalandage et de la consommation d'énergie. Ces technologies permettent également d'opérer à des températures marginales qui pourraient générer des économies d'électricité pouvant dépasser 30 %. Toutefois, la capacité financière limitée des stations freine l'adoption de ces solutions.

La consommation électrique des stations se caractérise par une forte demande de puissance sur de courtes périodes critiques, ce qui les pénalise dans le cadre de la tarification actuelle fondée sur des primes de puissance. Le rapport Ouranos (2024) souligne d'ailleurs la nécessité d'adapter les modalités de facturation à la réalité climatique et opérationnelle de l'industrie du ski.

Par ailleurs, la complexité de la tarification d'Hydro-Québec et son inadéquation aux particularités du secteur comportent des défis majeurs. C'est pourquoi il devient primordial de revoir les conditions de service offertes à l'industrie telles que le programme de gestion de la demande de puissance.

La gestion de la demande de la puissance GDP est devenue imprévisible au cours des dernières années, entrant fréquemment en conflit avec les périodes critiques d'exploitation des stations. Toute réduction imposée de consommation peut compromettre l'ouverture des pistes, la sécurité des opérations, la qualité de l'expérience client et les revenus. La gestion de la puissance en milieu skiable doit ainsi être reconnue comme un enjeu stratégique nécessitant des investissements en flexibilité opérationnelle et en automatisation, plutôt qu'une simple contrainte tarifaire.

Plusieurs fois discutées avec le distributeur Hydro-Québec et quoiqu'elles aient été explorées, les pistes de solutions proposées qui suivent n'ont cependant jamais été appliquées. Dans une optique de développement économique, il nous apparaît opportun que le distributeur énergétique national soit sensibilisé afin de favoriser l'utilisation de technologies plus performantes par les exploitants et contribuer à assurer la pérennité de l'industrie du ski.



4. Mesures proposées

En phase avec les orientations gouvernementales et les tendances internationales, la Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030, déposée par le Ministère du Tourisme en mai 2025, propose une vision qui repose sur trois piliers :

1. Augmenter la notoriété du Québec comme destination touristique distinctive pour les voyageurs d'ici et d'ailleurs;
2. Accroître le développement responsable et durable de notre destination;
3. Optimiser l'essor économique du secteur touristique et ses retombées positives pour les régions, les communautés locales et les résidents.¹⁵

Dans ce document, le tourisme hivernal est reconnu comme une des filières touristiques à haut potentiel sur lesquelles on doit miser pour renforcer le développement et la structuration de l'offre touristique.¹⁶

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030, l'ASSQ soumet un ensemble cohérent de propositions visant à :

- Accélérer l'investissement dans les infrastructures touristiques structurantes.
- Améliorer la résilience climatique de l'industrie.
- Réduire les obstacles financiers à la réalisation de projets.
- Stimuler l'innovation, la durabilité et la performance globale des entreprises.
- Assurer la vitalité touristique et économique des régions du Québec.

4.1 Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT)

Suivant la Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030, le ministère du Tourisme prévoit la continuité et la bonification du *Programme d'appui au développement des attraits touristiques* (PADAT), qualifié de levier financier vital pour le développement de l'industrie touristique.

Le *Programme d'appui au développement des attraits touristiques* (PADAT) s'est établi comme **un outil structurant de mobilisation de capitaux privés**, tout en maintenant une **discipline rigoureuse dans l'utilisation des fonds publics**. Son intervention, principalement sous forme de prêts et de garanties, permet de soutenir des projets touristiques à forte intensité capitalistique, dont la réalisation serait compromise sans un financement adapté aux réalités du secteur.

Les résultats observés démontrent un **rendement élevé de l'intervention publique**, tant en matière d'investissements générés que de pérennisation d'emplois et d'infrastructures en région. Le PADAT favorise ainsi une croissance économique durable, tout en limitant l'exposition financière de l'État.

¹⁵ Ministère du Tourisme, Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030, mai 2025.

¹⁶ Idem.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DU PADAT

- **Investissements totaux générés :**
Plus de **1,4 G\$** depuis 2013 dans le secteur touristique québécois.
- **Effet de levier estimé :**
Chaque dollar d'intervention publique permet de mobiliser **plusieurs dollars d'investissements privés** (estimations sectorielles : $\approx 7 \$$ à $8 \$$).
- **Nature de l'aide :**
Majoritairement **financements remboursables**, réduisant le coût net pour l'État.
- **Logique coût-bénéfice :**
Soutien à des projets viables à long terme, amélioration de la productivité, maintien et création d'emplois en région, accroissement de l'assiette fiscale.

Dans ce contexte, le maintien et la bonification du PADAT s'inscrivent dans une **logique de maximisation de l'impact économique par dollar public investi**, en cohérence avec les objectifs de rigueur budgétaire et de développement régional.

Plusieurs entreprises touristiques, dont près d'une dizaine de stations de ski ont bénéficié de ce programme pour moderniser leurs infrastructures, acquérir des appareils plus efficaces et moins énergivores pour la fabrication de neige ainsi qu'accroître leur capacité de surfacage et développer de nouvelles activités.

L'ASSQ demande la reconduction de ce programme d'aide financière tout en proposant l'ajout d'un nouveau volet adapté aux spécificités des stations de ski s'inscrivant dans la perspective de répondre à un besoin important de renouvellement des infrastructures et des équipements stratégiques des stations de ski, notamment dans un contexte marqué par les changements climatiques et les hausses de température. L'ajout d'un nouveau volet dédié aux montagnes québécoises est d'une importance cruciale, car le programme actuel ne permet pas des travaux de mises à niveau d'infrastructures stratégiques tels que la réalisation d'un projet d'automatisation d'un système d'enneigement.

Nous proposons donc un PADAT bonifié avec les conditions suivantes :

GESTION / QUALIFICATION / ADMISSIBILITÉ

- Guichet unique coordonné par Investissement Québec – PADAT.
- Augmentation de la limite maximale d'aide financière par projet à 10 M\$.
- Reconnaissance des travaux de mise à niveau, notamment des systèmes d'enneigement.
- Améliorer les délais de réponses aux demandeurs en éliminant l'obligation pour IQ d'obtenir des avis sectoriels touristiques.
- Bonification des dépenses admissibles pour tenir compte de la stratégie de croissance, notamment pour des mesures d'aménagement du territoire.

FINANCEMENT

- Ratio de financement du prêt PADAT pouvant atteindre 80 % des coûts admissibles pour toutes les catégories d'entreprise, lequel est actuellement à 50 % pour les OBL.
- Moratoires de remboursement de capital prolongés (36 mois) et remboursements saisonniers.
- Prolongation des périodes d'amortissement de prêt à 25 ans.

SOUTIEN À L'ÉQUITÉ

- Réduction à 0% de l'apport minimal de sources privées pour des entreprises à faible capitalisation.

AIDE FINANCIÈRE

- Taux d'intérêt réduit, inférieur au taux obligataire du Gouvernement du Québec (ex. : Taux directeur de la Banque du Canada).
- Bonification pour projets à retombées collectives et régionales.
- Prêt avec une portion pardonnable pouvant atteindre 30% selon certains indicateurs de performance (résultats, fréquentation, emplois, diversification, retombées économiques).

ADMISSIBILITÉ

L'Association des stations de ski suggère que les critères obligatoires suivants soient mis en place pour l'admissibilité à ce programme :

- Intégration de pratiques durables.
- Contribution à la transition climatique.
- Renouvellement et ajout d'infrastructures stratégiques.
- Capacité à diversifier l'offre et à allonger les saisons touristiques.
- Réduction des risques opérationnels.
- Retombées économiques régionales et bilan des dépenses touristiques hors station.

4.2 Fiscalité

- Permettre un amortissement rapide (50 %) pour certaines catégories d'actifs, notamment ceux liés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'innovation technologique. Cette mesure réduit le coût du capital, accélère le renouvellement des équipements stratégiques et stimule l'investissement privé dans des technologies essentielles à la résilience et à la productivité des entreprises.
- Clarifier les règles fiscales afin de rendre explicitement admissible l'équipement d'enneigement mécanique aux crédits d'impôt à l'innovation (ou à un programme équivalent). Cette mise à jour permettrait de reconnaître le caractère essentiel et technologique de ces investissements dans un contexte de changements climatiques, d'assurer la cohérence du régime fiscal avec les pratiques actuelles du secteur et d'offrir une prévisibilité accrue aux stations de ski.

4.3 Approvisionnement électrique

Il est recommandé que le gouvernement mandate Hydro-Québec, en collaboration avec les ministères concernés, pour mettre en œuvre ces mesures ciblées afin d'adapter l'approvisionnement électrique aux réalités climatiques et opérationnelles des stations de ski, tout en assurant la stabilité du réseau et la vitalité économique des régions.

- Réviser l'application de la pénalité hivernale (PFM) applicable aux stations de ski afin de mieux refléter leur profil de consommation spécifique et les contraintes climatiques actuelles, notamment le report de la mise en fonction des systèmes d'enneigement en début de saison.
- De façon conditionnelle aux conditions climatiques, retarder l'application du début de la période hivernale de tarification d'Hydro-Québec au 1er janvier pour les stations de ski.
- Revoir les méthodes de facturation afin d'intégrer les nouvelles technologies de mesurage (notamment le cumul virtuel de la consommation), permettant une tarification plus représentative des usages réels liés à la fabrication de neige et à l'exploitation des installations.
- Adapter le programme de gestion de la puissance afin de reconnaître les périodes d'effacement correspondant à l'arrêt des systèmes à la fin des fenêtres de production de neige, améliorant ainsi l'adéquation du programme aux réalités opérationnelles des stations.



5. Bénéfices

La mise en place des mesures proposées devrait générer les bénéfices suivants :

RETOMBÉES ATTENDUES

À notre avis, la poursuite du Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) actuel et l'ajout d'un volet dédié aux stations de ski engendreront les retombées suivantes :

- Hausse du nombre de projets touristiques structurants.
- Amélioration de la résilience climatique et économique du secteur.
- Modernisation accélérée des infrastructures.
- Meilleure résilience climatique.
- Augmentation de la compétitivité internationale.
- Retombées régionales accrues.
- Amélioration directe de la compétitivité financière.
- Modernisation accrue des équipements critiques (enneigement, remontées, gestion de l'énergie).
- Création d'emplois en région.
- Diversification de l'offre saisonnière.
- Hausse de l'occupation touristique en basse saison et hors périodes.
- Incitation à l'innovation et à la durabilité.
- Renforcement du tissu touristique régional.
- Contribution directe aux cibles de la Stratégie de croissance durable du tourisme 2025-2030.

SYNTHÈSE TRANSVERSALE

Ce que les mesures proposées permettent :

Pour le gouvernement du Québec

- Accélérer l'atteinte des cibles 2030 (durabilité, performance, développement régional).
- Soutenir un secteur économique structurant pour plus de 100 municipalités.
- Déployer rapidement des investissements à forte valeur économique et sociale.
- Renforcer la vitalité des régions et contrer les effets du changement climatique.

Pour les entreprises touristiques

- Réduire significativement les obstacles au financement.
- Investir dans la modernisation, la transition énergétique et l'innovation.
- Augmenter la résilience climatique et économique.
- Bonifier l'offre touristique et étendre les saisons d'opération.

Pour les régions

- Dynamisation des pôles récréotouristiques.
- Retombées locales accrues (emplois, attractivité, développement économique).
- Meilleure diversification économique en milieu rural et périurbain.

6. Conclusion

L'industrie du ski constitue un actif stratégique pour le Québec. Elle est à la fois un moteur de développement régional, un pilier du tourisme hivernal, un levier d'attractivité internationale et un vecteur de saines habitudes de vie pour plus d'un million et demi de Québécois. Par son ancrage territorial et sa capacité à générer de l'activité économique en saison hivernale, elle structure l'économie de plus de 100 municipalités et contribue de façon déterminante à la vitalité économique, sociale et démographique de nombreuses régions.

Les défis auxquels fait face l'industrie — changements climatiques, forte saisonnalité des opérations, intensité capitaliste élevée et pression croissante sur les coûts énergétiques — sont désormais structurels. Ils appellent des réponses publiques adaptées, cohérentes et prévisibles, à la hauteur de l'importance stratégique du secteur. Les mesures proposées dans le présent mémoire s'inscrivent pleinement dans les orientations gouvernementales en matière de développement durable, de transition énergétique, de productivité régionale et de croissance économique responsable.

Les ajustements recommandés aux outils existants, notamment le Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT), la fiscalité et la tarification de l'électricité, visent à améliorer l'efficacité de l'intervention publique. En réduisant les risques financiers, en améliorant la prévisibilité des flux de trésorerie et en soutenant les investissements en modernisation et en efficacité énergétique, ces mesures permettent de maximiser l'effet de levier des fonds publics et d'accroître durablement les retombées économiques régionales.

Au-delà de ces ajustements, ce mémoire met en évidence l'opportunité de reconnaître formellement l'industrie du ski comme une **filière touristique et économique distincte**, caractérisée par une saisonnalité extrême, une forte exposition aux aléas climatiques et un rôle structurant pour l'économie hivernale du Québec. Cette reconnaissance pourrait se traduire, à terme, par la mise en place d'un **PADAT dédié à l'industrie du ski et aux stations de montagne**, arrimé aux objectifs de finances publiques, de transition énergétique et de développement régional.

Un tel programme offrirait un cadre clair, cohérent et prévisible pour l'investissement, favoriserait la modernisation des infrastructures, soutiendrait l'innovation et l'allongement des saisons d'exploitation, et renforcerait la compétitivité du Québec face aux destinations nord-américaines comparables. Il permettrait également une utilisation plus stratégique des ressources publiques, en consolidant un secteur à fort rendement économique et social.

Par la présente, l'Association des stations de ski du Québec invite le ministère des Finances à considérer l'industrie du ski non seulement comme un secteur à soutenir, mais comme un **partenaire stratégique de la politique économique et territoriale du Québec**. En dotant cette industrie d'outils mieux adaptés à sa réalité, le gouvernement se donne les moyens de consolider durablement un pilier du tourisme québécois, au bénéfice des régions, des communautés et des générations futures.

